

folklore

REVUE D'ETHNOGRAPHIE MÉRIDIONALE

TOME XVII

27^e Année — N^o 4

HIVER 1964

116

FOLKLORE

REVUE D'ETHNOGRAPHIE MÉRIDIONALE

fondée par le Colonel Fernand Cros-Mayrevieille

Directeur :

J. CROS-MAYREVIEILLE

Domaine de Mayrevieille
par Carcassonne

Secrétaire Général :

RENÉ NELLI

22, rue du Palais
Carcassonne

Secrétaire :

JEAN GUILAINE

87, rue Voltaire
Carcassonne

TOME XVII

27^e Année — N^o 4

HIVER 1964

RÉDACTION : René NELLI, 22, rue du Palais - Carcassonne

Abonnement : 5 F par an — Prix au Numéro : 1,30 F.

Adresser le montant au :

« Groupe Audois d'Etudes Folkloriques », 7, Rue Trivalle, Carcassonne.

Compte Chèques Postaux N° 20.868 Montpellier.

FOLKLORE

SOMMAIRE

ABBÉ JEAN ABELANET

Légendes et folklore rupestres des Pyrénées-Orientales (1).

URBAIN GIBERT

*Folklore des rues :
Vieilles enseignes du Razès (Aude).*

FRÉDÉRIC ET SIMONE BRISSAUD

Un cas d'envoûtement en Ariège vers 1946.

RAYMONDE TRICOIRE

Chansons de compagnons recueillies en Ariège Orientale.



BIBLIOGRAPHIE

- R. Christinger et W. Borgeaud : *Mythologie de la Suisse ancienne.* (J. Guilaine).
- P. Cayla : *Dictionnaire des institutions, des coutumes et de la langue en usage dans quelques pays de Languedoc de 1535 à 1648.* (U. Gibert).
- *Arts et Traditions Populaires* (XII^e année, n^o 1; Janvier-Mars 1964). (M. Louis).
- P. Delarue et M.-L. Ténèze : *Le conte populaire français* (t. II). (R. Nelli).
- *Quelques livres sur le folklore de l'Inde.* (R. Nelli).
- Ch. Joisten : *Contes Populaires de l'Ariège.* (M. Louis).



ENQUETE

Les maux de dents dans le folklore.

LÉGENDES ET FOLKLORE RUPESTRES DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

« La rondalla es un document prehistoric »

Joan AMADES.

La recherche méthodique des dolmens, roches gravées, sites préhistoriques, que nous avons entreprise depuis plusieurs années dans le département des Pyrénées-Orientales, en collaboration avec P. Ponsich, nous a persuadés qu'on pouvait tirer de très intéressants indices non seulement de l'examen des toponymes conservés par le cadastre ou par la tradition orale, mais encore des traditions légendaires ou folkloriques relatives à des lieux-dits. Admirable fidélité de la mémoire populaire, il est rare qu'un « Roc del Moro » ne désigne pas un site fortifié pré- ou protohistorique, qu'une « Cova de les Encantades » ne recèle un gisement, qu'une « Arca » ou une « Caixa » ne conserve le souvenir d'un dolmen, qu'un « Roc de les Bruixes » ne porte de mystérieux signes gravés.

A notre époque où tant de « contes de vieilles femmes », histoires d'un autre âge, résidus d'antiques mythologies, sont emportés dans le linceul d'un oubli définitif, avec le corps de celles qui, si souvent, les racontèrent, à la veillée, la publication des légendes et traditions, par nous recueillies, nous a paru œuvre utile.

*
**

SANT CRISTAU I EL PASTOR

Il y a fort longtemps de celà (un ramat d'anys), Ste Marguerite, St Ferréol et St Christophe arrivèrent en Vallespir. La légende ne dit ni d'où ils venaient, ni ce qu'ils venaient faire ; mais ils devaient venir de fort loin, car Ste Marguerite, lasse de marcher, renonça à gravir la montagne et s'établit dans la vallée, près du Tech, en un lieu riant et calme où se trouve actuellement une chapelle qui lui est dédiée (Ste-Marguerite, à St-Jean-Plade-Corts). Les deux hommes, plus endurants, escaladèrent les premières hauteurs des Aspres. Parvenu sur le promontoire où se dresse de nos jours l'ermitage de St-Ferréol (Céret), véritable belvédère dominant le Vallespir et la plaine du Roussillon, Saint-

Ferréol, charmé, décida que c'était là qu'il fixerait sa demeure. Le robuste St Christophe continua donc seul son chemin. Il faut croire qu'il cherchait un coin sauvage et isolé, car il s'arrêta en plein bois de chênes-verts, sur une croupe dominant la « Ribera Ampla », au territoire actuel de Taillet. Pour s'abriter, il entreprit la construction d'une baraque de pierres (de lloses). Mû par on ne sait quel sentiment d'animosité, un berger du Mas voisin d'« En Font », profita d'une absence de notre saint pour mettre à bas son modeste édifice. De retour, notre saint homme constata le méfait et, ayant sans doute rendu gloire à Dieu qui met à l'épreuve la patience des siens, il releva les murs et le toit de sa cabane. Le lendemain, même destruction et même patiente reconstruction. Le fait dût se reproduire trop de fois, car si la patience de Dieu envers les pécheurs est sans limites, celle de l'homme, fût-il un saint, n'est pas infinie. Le bon géant Saint Christophe finit par se fâcher : abandonnant la place à son malveillant voisin, il lui lança une terrible malédiction, qui le punissait, lui et sa descendance, et qui devait traverser les siècles : **« Tant que Font sera Font,**

Sempre hi haura bojos i (codonys ?) » (il y aura toujours des fous et des ?) « Me donnerait-on ce mas que pour rien au monde je n'en voudrais », ajoutait avec conviction la vieille catalane qui nous racontait la légende ; et il faut croire qu'une mauvaise réputation a pesé en ces lieux, jadis, car un petit oratoire, aujourd'hui en ruines, avait été dédié au saint pour apaiser sans doute sa colère et éloigner sa malédiction.

Quant à Saint Christophe (repreons le fil de notre histoire), redescendu dans la vallée, il choisit, sur le versant nord de l'Albère, un sommet plus escarpé et plus sauvage, où il put en toute tranquillité bâtir son ermitage et prier en paix. Ce pic, au sommet duquel se voient les ruines d'une antique chapelle porte encore de nos jours le nom de Pic Saint-Christophe.

Sans vouloir trop interpréter la légende, nous pouvons faire les observations suivantes : le lieu-dit « Sant-Cristau », à Taillet, où, d'après la légende, St Christophe avait construit sa première cabane, est un site indubitablement préhistorique : les roches environnantes portent des rainures de polissage et de mystérieuses gravures schématiques ; des dalles de schistes ont été déplacées vestiges possibles d'un dolmen détruit. Par ailleurs, sur la pente sud du Pic St-Christophe, se dresse un de nos plus beaux dolmens des Pyrénées-Orientales, la « Balma de Na Cristiana ».

La légende semble donc en rapport avec ces tombeaux mégalithiques. Quelque propriétaire du Mas d'en Font, pour récupérer un lopin de terre, a dû supprimer l'antique monument existant sur sa propriété et dont la tradition attribuait la construction à St Christophe, et l'on a dû voir dans cette

destruction sacrilège la cause des malheurs qui s'abattirent par la suite sur cette famille.



HERCULE, St CHRISTOPHE, ROLAND : LE MYTHE DU GEANT.

Cette légende de St Christophe, constructeur de dolmens, laisse transparaitre, à notre avis, le vieux mythe du « Géant-qui-jongle-avec-les-pierres », dont elle semble la christianisation. C'est presque toujours à des géants, à des hommes d'une force surhumaine, qu'est attribuée la construction des dolmens, l'érection des menhirs et même les chaos naturels ou autres jeux capricieux de la nature (1). Le légendaire catalan est rempli de géants à la force prodigieuse, qui manient de gros rochers, soulèvent ou abaissent des montagnes et, en buvant, mettent à sec les rivières (2). Dans d'autres régions ont cours des légendes analogues : on raconte dans la Montagne Noire que deux géants, au cours d'une violente dispute, s'ensevelirent mutuellement sous les monceaux de pierres qu'ils se lancèrent (3). Comment ne pas faire le rapprochement avec cet épisode de l'histoire d'Hercule ? Assailli par les Ligures, lors de son passage en Gaule, il lapida ses ennemis avec des pierres que son père, Jupiter, à sa prière, fit pleuvoir du ciel et c'est ce qui explique pourquoi la Crau est un champ de pierres (4).

L'Hercule grec, le fier-à-bras de la mythologie classique, assez puissant pour dresser vers le ciel ses fameuses colonnes, semble en effet issu, lui aussi, de l'élaboration du vieux mythe du géant qui joue avec les montagnes. Le mythe d'Hercule, pérégrinant le long de la Voie Héracléenne, a dû s'enrichir d'éléments locaux empruntés aux « barbares ». C'est dans notre région que la légende localisait un des innombrables épisodes amoureux de la vie du héros : il séduisit Pyrénéé, la fille du roi des Bébryces, antiques habitants du Roussillon. De son passage, le défilé du Perthus conserva le souvenir sous le nom de Brèche d'Hercule (5). Une tradition, rapportée par H. Chauvet, rappelle le passage du héros grec dans la vallée de la Boulzane (6) et C. Jullian, parlant du pays des Cérétans, affirme que la légende d'Hercule y pénétra et que Puig-Cerda passait pour un Camp d'Hercule (7).

Mais le vieux mythe a subi des avatars, consécutifs à l'évolution de l'histoire : christianisé sous les traits du doux colosse St Christophe, patron des voyageurs comme Hercule et muni, comme lui, dans l'imagerie populaire, d'une bonne massue, c'est sous le nom plus moderne de Roland qu'il a survécu dans le folklore de notre région. Si l'on compare la légende de Roland, telle qu'elle est relatée par Joan Amades (8), avec le conte si populaire de « Joan de l'Os », qui a charmé bien des veillées

de notre enfance, on est frappé de leur extraordinaire ressemblance : Jean de l'Ours, comme Hercule, comme Roland, est un homme d'une force exceptionnelle : il s'était fait forger une énorme massue de fer qu'il était capable de faire tourner entre ses deux doigts ; comme Roland, il fait connaissance d'autres géants doués de pouvoirs particuliers : l'un (Arrenca-pins), capable d'arracher des arbres, un autre, d'un coup d'épaule, écarte les montagnes (Regira-muntanyes), un troisième, de son souffle puissant, fait courir les nuages (Bufim-bufaina), etc... Suivre ces compagnons dans leurs pérégrinations nous entraînerait trop loin. Ce qui nous importe, c'est de conclure que, de toute évidence, la légende de Roland est une modernisation d'un folklore plus ancien ; le nom de Roland s'est substitué dans nos toponymes au nom d'un géant plus ou moins anonyme et cela, à une époque relativement récente. P. Vidal notait déjà, en 1922, à propos de ces noms de lieux relatifs au neveu de Charlemagne : « On ne sait à quelle époque remontent ces dénominations qui rappellent le souvenir de Roland en Roussillon ; ce qui est certain c'est qu'on ne les rencontre dans aucun document ancien. En tout cas, les populations ne connaissent point le Roland de Roncevaux, le paladin, le héros des Chansons de Geste ; elles ne voient en lui que l'homme fort, celui qui joue avec des blocs gigantesques... (pour le peuple) Roland représente un personnage d'une force colossale, et pas davantage : c'est un autre Hercule » (9).

Nous avons repris, sous forme de répertoire, et en la complétant de nos propres trouvailles, la liste des toponymes relatifs à Roland, fournie par P. Vidal, H. Chauvet et Joan Amades :

Palets de Roland (Cortsavi), **Palets de Roland** (à Montner, au Clot de la Llosa). On raconte dans le Vallespir que Roland lança un jour par dessus monts son énorme massue de fer, que l'on peut voir encore, fichée en terre, au centre de la place publique de Massanet de Cabrenys ; puis, par passe-temps, il s'amusa au jeu du bouchon avec les dalles du dolmen appelé depuis Palets de Roland. La même légende existe dans la vallée de la Boulzane, à St-Paul-de-Fenouillet. Roland, avec les pierres du dolmen **Los Tres Palets** (détruit au début du siècle), s'amusa à renverser le menhir voisin (également détruit) et appelé pour cela le **Touich dals tres palets**.

La Mastra de Roland (Montner), la « Massue de Roland ». Ce nom désignait un énorme menhir, également détruit, au col de la Batalla. On pouvait y voir, paraît-il, l'empreinte des pieds du cheval de Roland. Le cheval du héros n'est pas oublié, en effet, dans notre folklore (10).

Il a laissé aussi ses empreintes à Céret, sur un rocher connu sous le nom de **les ferradures del Cavall de Roland**.

On connaît les creux de rochers où ce fameux cheval s'abreu-

vait : l'**Abeurador del cavall de Roland** (à Arles-sur-Tech et à Prats-de-Mollo, aux sources du Tech).

Une fontaine à Rabouillet porte le nom de **Font d'en Roulan**, mais une simple fontaine ne suffisait pas à éteindre la soif d'un tel personnage. On peut voir derrière la chapelle de l'ermitage de N.-D. de Pena (Cases-de-Pena) une auge naturelle, creusée dans le calcaire, évoquant la forme d'un gigantesque pied humain ; une empreinte identique se trouve, au bas de la montagne, dans le lit même de l'Agly, près du pont, et une autre encore, paraît-il, sur l'autre versant, près de la Tour de Tautavel. Ce sont, dit la tradition, les empreintes du pied de Roland (**Pas** ou **Petjes d'en Roland**) : le géant, assoiffé, posa un pied de part et d'autre de la vallée de l'Agly, pour boire à même le courant et il mit la rivière à sec. Il a laissé d'autres traces de son passage près du château d'Ultrera (Sorède) : la roche vive a gardé l'empreinte de cet énorme pied ; c'est la **Petja d'en Roland**.

Après ses combats contre les Mores, il trouvait, pour se reposer, un siège à sa mesure : la **Cadira** (Chaise) **d'en Roland** (Sources du Tech) est un énorme rocher en forme de chaise. Un **Roc de Roland** à Coustouges, le **Serrat de la Cadira** à Llauro semblent sous-entendre la même légende.

Pour se mettre à l'abri, il disposait de plusieurs cabanes : **Cova d'en Roland** (Cortsavi), dolmen inédit, à distinguer du dolmen connu sous le nom de Caixa d'en Roland ; **Cabana d'en Roland** à Lesquerde.

Enfin, lorsqu'après tant de chevauchées, Roland fut mortellement frappé à Roncevaux, son fidèle destrier le ramena en Roussillon, ce qui nous vaut l'honneur de conserver sa tombe, la **Caixa d'en Roland**, sur les lieux de ses exploits (Arles-sur-Tech).

Des toponymes comme le **Pic de la Fosse du Géant** ou le **Pic du Géant**, le **Col du Géant** (région de Carança-Nuria) nous ramènent à la légende de Roland (11), ainsi que le **Pic de Set Homes** (derrière le Canigou), les Sept Hommes étant les compagnons géants du héros, pétrifiés par un juste châtement du ciel (12).

Faut-il également rattacher à ce folklore les nombreux « Roc del Moro », « Caixa del Moro » si nombreux dans les P.-O ? Cela semble indubitable pour un certain nombre d'entre eux ; car le More, c'est l'adversaire de Roland, un adversaire à sa taille. « Les Mores, explique la légende recueillie par J. Amades, étaient de grands géants qui allaient par le monde, emportant leur maison avec eux : une dalle sur la tête, les deux autres sous les bras. A la nuit, pour s'abriter, il leur suffisait de s'accroupir : leur cabane était toute prête » (13).

Voici le répertoire des dolmens portant ce nom :

Cabana del Moro (Llauro), **Balma del Moro** (Laroque des Albères), **Caixa del Moro** (Taulis), une autre **Caixa del Moro** au Col de Prunet (dolmen non retrouvé), **Caune del More** (Feuil-luns); une **Cabana del Moro** à Opoul n'est qu'une cabane en pierres sèches; **Cimenteris dels Moros**, dolmen détruit (Serra-bonna). Une **Cadira del Moro** (Belpuig) nous rappelle la taille extraordinaire de ces êtres. Quant aux autres noms de lieux qui suivent et qui désignent la plupart du temps des sites fortifiés préhistoriques ou du Haut Moyen Age, ils évoquent simplement dans la pensée populaire des populations de temps très reculés: **Roc del Moro** (Puy-Valador), d'autres à Tarerach, à Villerach, aux Angles; **Castell dels Moros** (L'Ecluse); **Castell dels Moros** (Evolis); **Tartier des Maures** (Trevillach); **Puig dels Moros** (Estohér), (Targasonne); un **cimetière des Maures** à Tautavel désigne ici un cimetière de l'âge du Fer; **Coma Maure** (Oms). Ces dernières appellations, ainsi que celle des cinq dolmens connus sous le nom de **Cova de l'Alarp** (trois à Banyuls, un à Colliure, un à Argelès; l'Alarp étant l'Arabe, le Sarrasin), sont étrangères, semble-t-il, au folklore « gigantesque » que nous avons étudié dans le cadre de cet article.

(à suivre)

Abbé Jean ABELANET.

NOTES

(1) **Joan Amades**. Folklore de Catalunya. Rondallística. (Barcelo-na, 1950), page 1113.

(2) **Joan Amades**. Op. cit. passim.

P. Vidal. Le Roussillon Préhistorique (Perpignan, 1922), page 59.

(3) **Simone Brissaud**. A propos d'une légende de la Montagne Noire. Folklore tome VII, n° 114 (1964), page 14.

Jean Guilaine. Note complémentaire au même article: Les géants légendaires du Lauquet (Aude).

(4) **G.A. Duch**. La Voie Héracléenne, voie du mercure et du cinabre. Revue archéol. de l'Est, tome V (1964), page 124.

Pour ce qui concerne la légende de Pyrénée, voir **Silius Italicus**, Punic. III, v. 415-446.

(5) **G.A. Duch**. Op. cit., page 124.

(6) **H. Chauvet**. Folklore du Roussillon (Perpignan, 1943), page 179.

(7) **C. Jullian**. Histoire de la Gaule (1908), tome II, page 457.

(8) **Joan Amades**. Op. cit., pages 1169 à 1178 et pages 1 à 5.

(9) **P. Vidal**. Op. cit. page 80 et Charlemagne en Roussillon. Rus-cino, n° 24 (1925), pages 171 et 172.

(10) Les anciens de Colliure disent qu'on entend le galop de son cheval dans le vent qui souffle du côté de la tour de Madeloch.

(11) **Joan Amades**. Op. cit., page 1177.

(12) **Id.**, page 1176. La légende de ces géants punis par Dieu est-elle un souvenir de la légende des Titans, foudroyés par Jupiter?

(13) **Id.**, page 1115.

FOLKLORE DES RUES

VIEILLES ENSEIGNES DU RAZÈS

Nos villes grandissent et dans les nouveaux faubourgs s'alignent coquettes maisons et blocs imposants. On se félicite avec juste raison des meilleures conditions d'habitat, et ce n'est pas vouloir dénigrer ces modernes ensembles que de les appeler des « rues sans passé » ! D'autre part dans villages, bourgs et vieux quartiers, on démolit, on reconstruit, on restaure ; et là, souvent sans penser à mal, dans ces rues qui, elles, ont « un passé », on détruit les témoins de ce passé, vestiges qu'il serait souhaitable de conserver lorsqu'ils ont une valeur artistique ou documentaire parce qu'ils font partie du patrimoine moral d'un village ou d'une ville. Entendons-nous bien !... S'il est nécessaire d'améliorer nos conditions de vie, n'est-il pas permis de regretter la disparition de ce qui faisait l'originalité, le charme et le pittoresque de nos anciennes rues ?... Et partant, lorsque cela est possible, chercher à le sauvegarder ?...

Je crois qu'il conviendrait de distinguer dans ce que j'appellerai le « Folklore des rues » :

1) **La vie de la rue, autrefois** (en particulier les petits métiers et leurs cris). Ceci a disparu d'une façon définitive, mais des études à ce sujet ont déjà été publiées dans notre revue.

2) **Les traditions concernant la rue ou le quartier** : Légendes, traditions orales concernant des événements importants (vrais ou faux), coutumes, rivalités de rues ou de quartiers, blasonnage (surnoms, sobriquets, etc...).

3) **Les noms des rues** : Nom actuel de la rue, mais aussi et surtout les noms anciens et quelquefois les lieux-dits. J'estime que certains noms de rue devraient être « classés ». Il ne manque pas de nouvelles artères à qui on peut donner le nom de personnalités que l'on veut honorer. (Il convient parfois de ne pas trop se presser, sinon il risque d'y avoir des déceptions !). Pourquoi, le cas échéant, ne pas rappeler le nom ancien à côté du nouveau (Exemple : à Quillan : Place Raoul de Volontat, ex place Félix Armand).

4) **Les cadrans solaires** : Les conserver si possible, tout au moins relever les devises.

5) **Les inscriptions** : D'après leur intérêt : historique, documentaire, folklorique, etc..., les conserver ou bien les relever.

6) **Les vieilles enseignes**. Il est un lieu commun que celui de rappeler la banalité de la plupart de nos enseignes actuelles, lorsqu'il ne faut pas déplorer leur mauvais goût. Aujourd'hui, il s'agit d'attirer l'attention du passant avec des lettres immenses, visibles de loin, le jour par la vivacité et le contraste des couleurs, la nuit venue par un éclairage plus violent que celui du voisin. Et si, parfois, les enseignes sont « parlantes », elles sont à peu près identiques pour toute une corporation : « carottes » écarlates pour les bureaux de tabac, tête de bœuf pour les bouchers, croix verte des pharmaciens, etc... Rien d'original !... Vraiment, dans ce domaine, nous pourrions chercher des leçons dans le passé !

Les études concernant les vieilles enseignes ne manquent pas ; d'ailleurs, celles qui se distinguaient par leur caractère artistique ou pittoresque, et qui ont pu être sauvées, ont une place d'honneur dans les musées. Il faudrait conserver celles qui subsistent encore ou bien les photographier (1).

UNE VIEILLE ENSEIGNE DE MARECHAL-FERRANT.

Parmi les artisans ruraux, le forgeron (et maréchal-ferrant) a été l'un des derniers à disparaître. Il y a une dizaine d'années encore la fabrication ou la réparation de l'outillage agricole, l'importance du cheptel bovin et chevalin rendaient sa présence nécessaire ; mais, depuis, la motorisation de l'agriculture l'a transformé en mécanicien. La vieille forge n'est plus et le vent ne fait plus grincer sa belle enseigne en fer forgé. Quelques-unes de ces vieilles enseignes subsistent encore dans nos villages : Alzonne (2), Magrie, Saint-Paul-de-Fenouillet, etc... ; mais la plupart du temps, décrochées, elles ont été abandonnées dans un coin du nouvel atelier lorsqu'elles n'ont pas été vendues avec un vieux tas de ferraille.

L'enseigne reproduite et décrite dans cette étude était encore sur le mur extérieur de la forge Piques, à Lasserre de Prouilhe (Aude) dans les dernières années du 19^e siècle (3). Elle est en fer forgé, a la forme d'un fer à cheval de 0 m 98 de haut et 0 m 66 de large ; l'artisan y a fixé le modèle (4) d'un certain nombre de fers : ordinaires ou orthopédiques. En voici l'énumération que je dois à l'amabilité de M. Antoine Marfaing, né à Nébias (Aude) le 18 février 1885, reçu compagnon maréchal-ferrant, en 1905, à Bordeaux, le jour de la St Eloi d'Été, sous le nom de : Carcassonne ; l'Ami des Compagnons.

Fers de la partie supérieure : de gauche à droite :

1. Fer rainé anglais pour chevaux de course.
2. Fer à crampon pour glace (pied gauche derrière).

3. Fer ordinaire (pied droit derrière).
4. Fer à éponge, tronqué (gauche) pour chevaux qui se couchent en vache.
5. Fer pour couvrir les oignons, pour éviter les blessures (tumeurs).
6. Fer à éponge, tronqué (droit) pour chevaux qui se couchent en vache.
7. Fer ordinaire (devant gauche).
8. Fer de baudet.
9. Fer de devant à la turque (pour ne pas blesser au boulet).
10. Au centre : Grand fer à planche pour garantir la fourchette.

Fers de la rangée supérieure : de gauche à droite :

11. Fer à la florentine pour pied pinçard.
12. Fer à planche à faux quartier pour pied à bleimes.
13. Fer à pince, tronqué, pour chevaux qui forgent.
14. Fer à mulet demi-provençale.

Fers de la 2^e rangée : de gauche à droite :

15. Fer anti-glissant.
16. Fer à planche pour pied encastellé ou serré.
17. Fer à planche demi-couvert pour pied plat.
19. Fer dit maquignon (pour donner de la taille aux petits chevaux).

Fers de la rangée inférieure : de gauche à droite :

20. Fer ordinaire (pied droit devant).
21. Fer à bœuf.
22. Fer ordinaire (pied gauche devant).
23. Fer à bœuf.
24. Fer ordinaire (pied droit derrière).

Les clous fixés sur les fers 10 et 16 ont été faits à la main par des compagnons cloutiers.

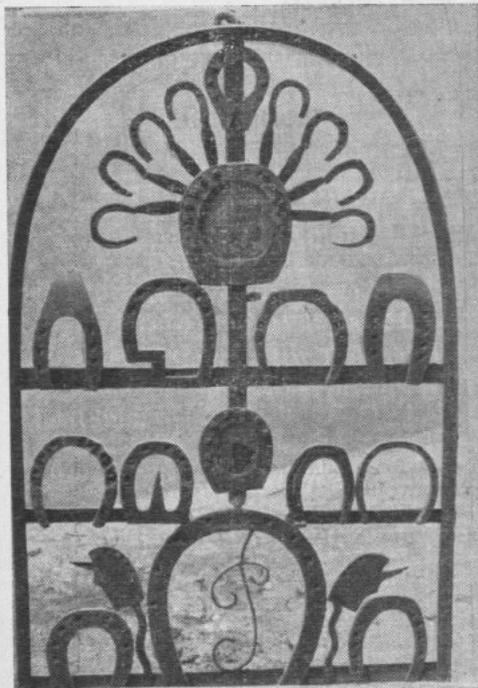
L'enseigne avait été peinte, la bordure et les fers soulignés de traits jaunes. En outre,

— à l'intérieur du n° 10 étaient dessinés : un triangle avec une bouteille sur l'angle supérieur, deux verres à droite et à gauche. Ces dessins étaient verts sur fond jaune ;

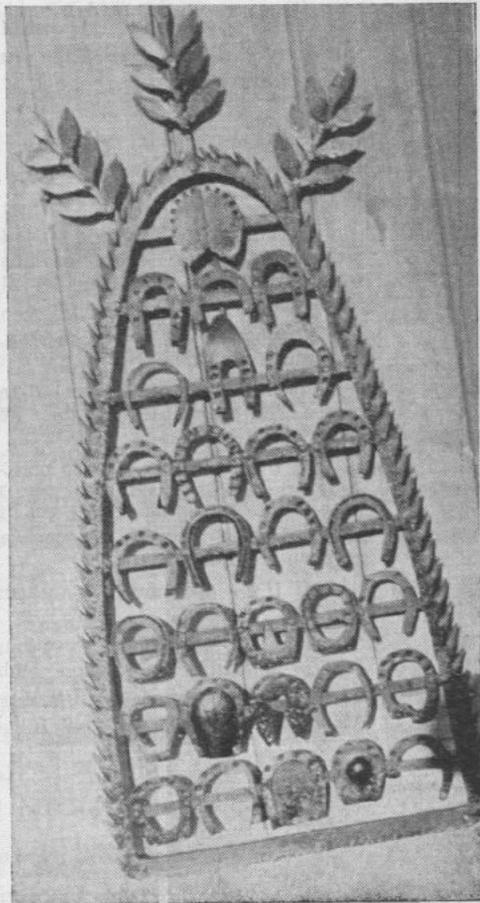
— Un miroir garnissait l'intérieur du n° 16 ;

— l'initiale du nom de l'artisan P (Piques) se voit dans le n° 20 ;

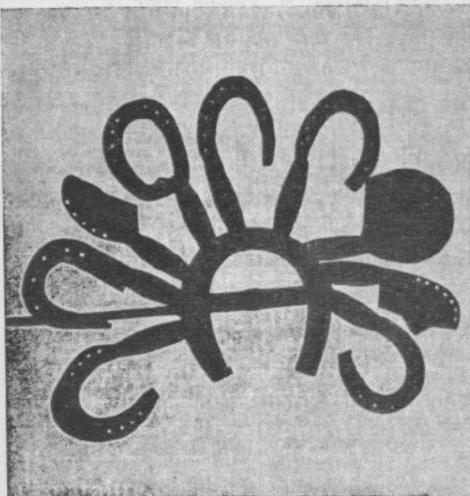
1



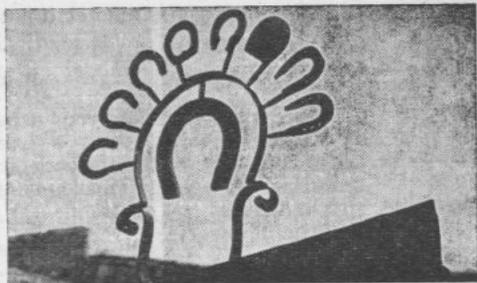
2



3



4



— huit petites feuilles d'arbre découpées dans de la tôle et peints en vert étaient fixées autour du cadre extérieur de l'enseigne. Ces feuilles ont été brisées.

Cette enseigne, bien que très décorative, n'est certes pas une œuvre d'art ; mais telle qu'elle est, elle présente un intérêt folklorique certain.

Urbain GIBERT.

NOTES

(1) Voir D^r Paul Cayla : Dictionnaire des institutions, des coutumes et de la langue en usage dans quelques pays de Languedoc (1535-1648). Paul Dehan, Montpellier (1964). Article : Enseignes.

(2) Voir l'ouvrage de M. René Nelli : Les Provinces Françaises. Le Languedoc et le Comté de Foix. Le Roussillon (planche VII). Paris. Gallimard. 1958.

Une enseigne de maréchal-ferrant se trouve dans la cour du musée d'ethnographie « L'Ostal » (M^{me} Thiébaud), Cité de Carcassonne, (rue Viollet-le-Duc).

(3) Pierre Piques, fils et petit-fils de forgerons était né à Saint-Julien-de-Briola (Aude), le 26 Décembre 1868, d'abord forgeron à Lasserre-de-Prouilhe, il vint s'installer à Lauraguel au début du XX^e siècle. Son fils Auguste lui succéda. La forge fut fermée à la mort de ce dernier (1938).

(4) Il y a des modèles grandeur naturelle, certains réduits, d'autres agrandis.

(5) M. A. Marfaing a été étonné de ne pas voir figurer parmi ces fers, le fer couvert pour pied comble.

(6) Je remercie MM. Marfaing, Piques-Garcia, N. Vaquié pour la documentation dont ils m'ont fait bénéficier.

LEGENDE DU CLICHE

Vieilles enseignes de maréchaux-ferrants :

Fig. 1 : **Lasserre-de-Prouilhe** (photo Gibert).

Fig. 2 : **Puivert** (photo Cabrol).

Fig. 3 : **Peyrefitte-du-Razès** (photo Vacquié).

Fig. 4 : **Magrie** (photo Vacquié)

Toutes ces enseignes sont dans l'Aude : La première est l'enseigne de l'ancienne forge Piques à Lasserre-de-Prouilhe ; la deuxième est aussi l'enseigne d'une ancienne forge, chez M. M. B., à Puivert ; la troisième est celle de l'ancien maréchal-ferrant Santamans, à Peyrefitte-du-Razès ; la quatrième est une enseigne de vieille forge dans une rue de Magrie.

SUPPLÉMENT AU TOME XVII

27^e Année — N^o 4

HIVER 1964

” FOLKLORE ”

Organe de la

Fédération des Groupes Folkloriques et des Sociétés
de Danse Populaire du Midi de la France

(Affiliée à la Confédération Nationale des
Groupes Folkloriques pour la Culture Française)

“WEEK-ENDS” de FOLKLORE

organisés

par la Direction départementale de l'Hérault
de JEUNESSE et SPORT

Une des tâches essentielles du service de la Jeunesse et des Sports est de promouvoir et de coordonner non seulement les activités purement sportives, mais aussi les activités concernant l'éducation populaire. C'est dans le cadre de cette mission, à laquelle M. Platel, directeur départemental de la Jeunesse et des Sports de l'Hérault, est très attaché, que son service a organisé déjà plusieurs « week-ends » de formation des cadres d'associations de jeunesse.

Du reste, il s'agit moins de stages que de réunions d'information et d'initiation. La caractéristique principale de ces « week-ends » et ce qui les distingue des stages véritables, c'est que le service de la Jeunesse et des Sports, au lieu d'assurer à la fois l'organisation administrative et la partie pédagogique, se cantonne dans un rôle administratif et fait appel pour ce qui est de la pédagogie à des groupements privés. Ainsi se trouve assurée une fructueuse collaboration entre les services publics et les organismes privés d'éducation populaire.

Deux de ces « week-ends » de folklore ont déjà eu lieu : le

premier les samedi 9 et dimanche 10 janvier 1965, le second les samedi 27 et dimanche 28 février 1965 à PALAVAS, dans les locaux de la Colonie de Vacances du Sou des Ecoles Laïques, particulièrement bien adaptés pour abriter ce genre de réunions.

Chacun de ces « week-ends » réunissait une soixantaine de jeunes gens et de jeunes filles venues de tout le département et appartenant à diverses organisations de jeunesse : auberges de jeunesse, foyers ruraux, maisons de jeunes, fédérations des œuvres laïques, ainsi que certains moniteurs d'éducation physique et même des dirigeants de groupes folkloriques de l'Hérault tels « **les Treilleurs Montblanais** » et « **les Castanhaires de Saint-Pons** ».

Ces « week-ends » se sont déroulés sous la présidence effective de M. Platel, assisté de M. Touchard, assistant départemental d'Education populaire.

Pour assurer la partie pédagogique de ces « week-ends », le Service de la Jeunesse et des Sports avait fait appel à la **Fédération des Groupes Folkloriques et des Sociétés de Danse populaire du Midi de la France**, présidée par M. Maurice Louis, affiliée à la **Confédération Nationale des Groupes folkloriques pour la Culture française** (agrée par le Ministère de l'Education Nationale), qui avait délégué le Groupe Folklorique languedocien des P.T.T. « **LO CLAPAS** ».

Chaque « Week-end » comportait d'abord une partie théorique consistant en courtes causeries prononcées par M. Louis, soit : « **Les éléments constitutifs de la danse folklorique** », « **Les animaux processionnels du Languedoc méditerranéen** » (avec projections) ; « **La Magie, son rôle dans le Folklore** » ; « **Les costumes folkloriques** » (avec projections). Ensuite des démonstrations pratiques assurées par les maîtres de danse de « **LO CLAPAS** », MM. L. Brun et R. Grandel, assistés des membres du Groupe promus en l'occurrence au rang de prévôts et de moniteurs.

Dans une ambiance des plus sympathiques, les participants s'intéressèrent et se perfectionnèrent dans la pratique des danses languedociennes. Pour concrétiser les résultats obtenus après moins de deux jours (pour chaque « week-end ») nous dirons seulement que ceux qui, auparavant, ignoraient tout des danses folkloriques ont pu s'intégrer dans le Groupe « **LO CLAPAS** » et danser eux-mêmes pour leur propre compte quelques danses qu'ils enseigneront à leur tour aux jeunes dont ils ont la charge. En outre, nombreux ont été ceux qui ont pris des notes pendant les diverses séquences du stage : causeries et danses.

GROUPES JUMELÉS

Quelques Groupes de la Fédération ont réalisé des jumelages avec des groupes étrangers, ce qui est excellent en soi et tisse des liens internationaux et une chaîne d'amitié entre les peuples.

Nous demandons aux Groupes de la Fédération de nous faire connaître, le cas échéant, les jumelages qu'ils ont pu réaliser et nous invitons instamment les Groupes à faire appel, pour l'organisation de leurs festivals et fêtes, aux groupes étrangers déjà en relation avec des Groupes de la Fédération, que nous inscrirons sur nos tablettes comme **Groupes associés**.

En 1964, le Groupe folklorique « LO CLAPAS » s'est jumelé avec :

1°) **Volkskunstvereinigung Reuzegom - Gilde Van Sinte Barbelen** de Louvain (Belgique).

Président : M. André PAUWELS, Groefstratt 21 LOUVAIN.

2°) **Riesengebirge Trachtengruppe der Landsmannschaft SchlesienKreisgruppe Koblenz** (Coblence).

Président : M. SEBASTIAN Johannès-Müller Strasse 9
54 KOBLENZ République Fédérale Allemande.

* * *

*Avez-vous pensé à renouveler
votre Abonnement à "Folklore" ?*

DANSES et BALLETS

Dans « **L'âme et la danse** », Paul Valéry fait demander par Socrate, qui dialogue avec ses disciples Phèdre et Eryximaque : « O, mes amis, qu'est-ce véritablement que la danse ? » Et lui-même donne la réponse que je résume ici, fort grossièrement : la danse est une exaltation de la vie, une flamme qui consume « les hontes, les niaiseries, les aliments monotones de l'existence humaine », la danse est le remède contre **l'ennui de vivre**.

Ce point de vue philosophique que Paul Valéry exprime avec son acuité d'esprit habituelle n'exclut pas des explications moins transcendantes mais néanmoins plus scientifiques. Et c'est bien elles, que nous donne dans un remarquable ouvrage, M. Maurice L.A. Louis, de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier, et qui a pour titre : « **Danses populaires et ballets d'opéra** », magnifiquement édité chez Maisonneuve et Larose. Maurice Louis s'est souvenu, en l'écrivant, qu'il était à la fois un bon folkloriste et un éminent préhistorien, et c'est pourquoi, dans son avant-propos, il a tracé un vaste tableau des civilisations primitives, du paléolithique à l'âge du fer, pour nous faire comprendre qu'à côté des éléments matériels de ces civilisations dont nous retrouvons les fragments épars, il existe aussi des vestiges d'éléments spirituels de ces mêmes civilisations, vestiges encore vivants dans nos mythes, nos pratiques sociales, notre psychisme, etc... La danse est l'un d'eux. Cette opinion parfaitement fondée entraîne cette conséquence à savoir que la danse populaire exprime un stade de civilisation préhistorique — tout au moins dans beaucoup de cas, car certaines danses sont, évidemment, de création plus récente — et que la plupart, de même que la pierre polie, le silex, le bronze ou le fer, se sont répandues identiquement selon les époques en sorte qu'aucun pays ne peut se flatter de posséder en toute exclusivité, l'essentiel d'une danse populaire particulière en dehors des adjonctions, modifications ou variantes apportées tout au long des siècles. Danses guerrières, danses de chasseurs, danses agraires, danses médicinales ou culturelles se retrouvent partout et à peu près identiques à travers le monde.

A la lumière de cette théorie, Maurice Louis a examiné toute une série de danses populaires en des chapitres dont la lecture révèle chez lui une érudition remarquable. C'est tout d'abord la danse médicinale — qui n'est d'ailleurs pas spécifiquement aragonaise — appelée la « Tarentelle » destinée à guérir de la piqûre

d'une araignée venimeuse, la « tarentule », commune dans la région de Tarente et sur le pourtour sud de la Méditerranée.

La musique et la danse mettent le « tarentulé » dans un état supra-normal et quasi somnambulique provoquant une guérison qui a été médicalement constatée depuis longtemps. Les folkloristes sont d'accord pour estimer que cette pratique remonte à la magie paléolithique et constitue l'une des plus vieilles thérapeutiques connues.

Le chapitre consacré à la danse montpelliéraine du « chevalet » et des diverses autres danses du cheval (Chevalet de Bellegarde, Cheval-frug de Montluçon, Cheval-jupon ou Mary-Lwyd du Pays de Galles) permet à l'auteur d'intéressants développements sur les origines de ces danses, déjà étudiées par Jean Baumel, de séduisantes hypothèses et de donner de très exactes descriptions de ces danses.

Pour ce qui est du « chevalet » de Montpellier, j'estime pour ma part qu'il s'agit là d'une danse magique, dérivée d'un culte du cheval, dont les témoignages se retrouvent depuis les fresques rupestres de Solutré, dans les attributs de la déesse Romaine Epona, dans la cérémonie de « L'October equus » des Romains analysée par Frazer dans « Le Rameau d'Or », et dans les chevaux fantômes de Barfleur, de Benouville-sur-Mer, dans le cheval Bayard de Civray (Vienne) et sur les dessins des menhirs de Hyères comme dans la processive hippique de Flastroff.

Cette danse a reçu à partir du XIII^e une explication historico-légitimée en la rattachant à un épisode de la vie conjugale de Pierre d'Aragon et de Marie de Montpellier, pour constituer un élément historique de la naissance romanesque de Jacques d'Aragon dont le récit a été entièrement inventé, dans une intention apologétique, par les scribes et notaires de Montpellier.

Un autre intéressant chapitre est celui sur la Tarasque dont la représentation « d'époque », si j'ose dire, figure sur les parois de la Baume Latrone, dans le Gard, commune de Ste-Anastasie ; car ce monstre ne fut, en réalité, qu'un saurien du quaternaire dompté bien avant sainte Marthe, par un sorcier aurignacien, exploit que les chrétiens auraient attribué à la sainte, selon un processus assez fréquent (saint Georges et saint Michel).

On voudrait s'étendre plus longuement sur les exposés de Maurice Louis au sujet de la fameuse fête bitteroise et piscénoise de « Caritach » et sur les animaux processionnels de l'Hérault : chameau de Béziers, poulain de Pézenas, bœuf de Mèze, etc., au sujet desquels l'auteur donne, avec une description minutieuse de leurs danses et cérémonies, une explication logique.

Pour revenir aux danses proprement dites, on lira avec beaucoup d'intérêt les pages sur les fameuses « Tripettes » de Barjols

(Var), celles sur les danses provençales (rubans, fileuses, cocos, etc.), ainsi que l'étude sur les « **Paillasses** » barbouilleurs de Cournonterral (Hérault). Enfin, Maurice Louis apporte une précieuse contribution à la question des « Danses macabres » et à leurs peintures dans les églises médiévales, exaltation du personnage de la mort que l'on pourrait qualifier de « vivant », occupant une place éminente dans les préoccupations de nos aïeux, beaucoup plus, semble-t-il, que de nos jours où la mort s'est singulièrement banalisée depuis nos hécatombes guerrières et les accidents de la circulation auprès desquels font piètre figure les pestes et famines du Moyen Age.

Si la deuxième partie de l'ouvrage est consacrée au Ballets d'Opéra et aux danseurs célèbres comme le Montpelliérain Dauberval, c'est en historien et en critique d'art que Maurice Louis parle des représentations de la « Tragédie de Salomé » de Florent Schmitt qui vit le triomphe de Lycette Darsonval et de Natacha Trouhanova, car la chorégraphie tient une grande place dans cette pièce qui figure au répertoire de l'Opéra.

Ainsi « **Danses populaires et ballets d'opéra** », sans vouloir être une encyclopédie, apporte de très précieux éléments à l'étude de la danse, que Paul Valéry disait être « un art fondamental, comme son universalité, son antiquité immémoriale, les usages solennels qu'on en a fait, les idées et les réflexions qu'elle a de tout temps engendrées, le suggèrent et le prouvent ».

Maurice CHAUVET.

Midi Libre 2 Mars 1965.

Avec autorisation de l'auteur.

Quelques Aois...

Le Trésorier Fédéral vous adresse son bon souvenir et vous rappelle le N° du C.C.P. **890-79 à MONTPELLIER**, qui est celui de la Fédération. Que les retardataires veuillent bien faire un petit effort, afin de lui faciliter la tâche, et ceci dit, en toute amitié.

*
**

L'Assemblée Générale de la Confédération Nationale des Groupes Folkloriques pour la Culture Française aura lieu les 12 et 13 Juin 1965, à VINCENNES (Seine).

Les groupes ou sociétés ne pouvant y participer, pourront être représentés par le Président ou le Président-Adjoint, à condition toutefois que ces groupes ou sociétés leur délèguent les pouvoirs nécessaires, en temps opportun.

*
**

Nous rappelons que l'Assemblée Générale de la Fédération des Groupes Folkloriques et des Sociétés de Danse Populaire du Midi aura lieu, cette année, le 4 Juillet 1965, à BEUCAIRE (Gard).

Le Bureau Fédéral compte sur la participation de tous, afin de prouver la vitalité de notre organisation.

Vous recevrez, très bientôt, des indications complémentaires au sujet de cette grandiose manifestation, organisée par « LES AMIS DU FOLKLORE » de Beaucaire, dans le cadre de la Foire de cette ville, qui a une renommée mondiale. Rendez-vous... le 4 Juillet 1965, à BEUCAIRE (Gard), sur les bords du Rhône, à l'ombre des grands platanes.

*
**

Le Mouvement de la Jeunesse Occitane présente, dans la collection « SIRVENTES », un recueil de poèmes occitans avec traduction française de Philippe GARDY, jeune auteur, élève de Philosophie au Lycée de NIMES.

Cette première œuvre, « L'ORA de PACIENCIA », est assurée d'un immense succès, auprès du public et en particulier auprès de tous les félibres-mainteneurs.

Voici, d'ailleurs, ce que M. Robert LAFONT, Professeur, Membre de l'Institut d'Etudes Occitanes, a écrit au sujet de cette œuvre :

« Ce très jeune poète accueille une expérience occitane du langage poétique qui lui permet de dire avec une somptuosité naturelle les mystères journaliers que tissent les souffles du faite d'abord de ces « signes » captés, qu'il se garde bien de ciel, les cris des bêtes et les silences végétaux. Sa poésie est fausser par une quelconque interprétation lyrique banalisante. Il y a là une sûreté du dessin sous la richesse verbale, qui est la qualité véritable du poème. Mais, à un degré de plus grande profondeur et d'architecture mentale, les signes composent une unité. Douleuruse unité, l'incommunicabilité générale : le temps et le langage sont troués d'absence, le monde est fermé, le ciel est de gel, le pays occitan porte un nom d'angoisse incomprise. Pourtant cette douleur est virile : le poème continue à frapper à la porte du monde. La patience dans l'acte poétique est une confiance perpétuelle. Philippe GARDY nous apporte une poésie digne et ferme. »

N.B. — Les commandes peuvent être adressées à la Section du Gard de l'I.E.O., 82, rue de Barcelone à NIMES. C.C.P. Montpellier 525-25.

UN CAS D'ENVOUTEMENT en Ariège vers 1946

Dans une ferme prospère du Terrafort ariégeois, commune du Carla-Bayle, la maîtresse de maison, une sexagénaire, se mourait. Malade de langueur depuis quelques mois, avec des périodes de mieux, elle se laissait aller, refusant toute nourriture, allant même jusqu'à cracher dans sa main ce qu'on la contraignait d'avaler. Elle ne cessait de répéter : « Aquèlo fenno ! Aquèlo fenno ! » Cette femme dont la pensée la tourmentait, c'était la maîtresse de son mari, une femme du village, qu'elle avait tolérée tant qu'elle travaillait dans la ferme. Mais cette femme était maintenant enceinte de son mari, et celui-ci lui apportait au village des provisions achetées au marché noir. Cette rivale passait pour une « mauvaise femme », on la redoutait.

La malade dépérissait de plus en plus. Un jour, la cousine appelée de la ville pour la soigner, l'entendit réclamer : « Lou ministre ! » Elle ne comprit pas tout de suite qu'il s'agissait du ministre de l'Évangile, le pasteur de la paroisse réformée à laquelle ces gens appartenaient. Le pasteur y alla donc, avec sa femme. La parenté était là, rassemblée. Le pasteur et sa femme restèrent seuls avec la malade. « Aquèlo fenno ! » répétait celle-ci. Et le pasteur de lui affirmer que cette femme n'avait aucun pouvoir contre Dieu, et que si elle-même se remettait entre les mains de Dieu au nom du Christ, pardonnant à celui qui l'avait trahie, elle serait délivrée de sa maladie. A des signes de tête, à la pression de sa main, il sut qu'elle acceptait son message, qu'elle faisait acte de foi. Il pria pour sa guérison, pour la paix de la maison et, quelques instants plus tard, elle pardonnait au mari bouleversé d'émotion (lui qui était d'habitude d'un abord assez froid, assuré de sa prospérité et de son influence dans la commune). Deux jours après, la malade acceptait la nourriture que la femme du pasteur lui avait préparée.

A la troisième visite que nous fîmes, l'atmosphère était toute autre. C'était en fin d'après-midi, on nous reçut très froidement, et, quant à voir la malade, nous dit-on, il n'en est pas question. Elle dort, il ne faut pas la déranger. Mais, sur le chemin du retour, nous rencontrons le fils aîné, qui nous dit tout à trac, avec un air de soulagement : « Je viens de téléphoner, et ces hommes viendront. — Quels hommes ? — Ces hommes de

St-Girons.» Nous avons compris : il s'agissait de sorciers. Sans doute, pensâmes-nous, ces gens se sont dit qu'il ne fallait pas se contenter d'une seule aide, mais mettre tous les atouts de leur côté, pour sauver la malade ; et puisque le bon Dieu les avait aidés par le moyen du pasteur, les sorciers donneraient le coup de pouce qui hâterait la guérison.

Seulement l'Évangile ne permet pas de faire appel en même temps au Dieu vivant et aux forces occultes. Aussi, dès le lendemain matin, le pasteur reprit le chemin de la ferme, la Bible sous le bras. Accueil encore plus froid que la veille, le père laboureur, « la malade va mieux » dit-il. Le médecin sort de la voir, elle repose, on ne laisse pas le pasteur la visiter. Après avoir attendu, deux heures durant, que tout le monde se rassemble pour le repas de midi, il déclare qu'il connaît leur intention de recourir aux sorciers. « Vous avez vu, dit-il, que Dieu répond à la foi de ceux qui se confient en Lui. Mais il défend de recourir aux sorciers. Faites donc attention à ce que vous allez faire : c'est dangereux pour la malade et pour vous ». Et de leur lire plusieurs passages de l'Ancien et du Nouveau Testament catégoriques à cet égard.

Nous apprîmes que les sorciers étaient venus, « avaient fait ce qu'ils avaient à faire ». Mais les choses n'allèrent pas mieux, il fallut emmener la malade à Purpan, et huit jours après elle mourait.

Nous avons pensé, sur le moment même, qu'il s'agissait d'une mort par envoûtement. En lisant l'ouvrage de Claude Lévi-Strauss, « Anthropologie structurale », paru en 1958 et 61, et en particulier le chapitre IX, « Magie et religion », nous en avons eu confirmation. Il nous a fait comprendre par quels mécanismes physiologiques la peur finit par entraîner la mort. Et quand il affirme que « l'intégrité physique ne résiste pas à la dissolution de la personnalité sociale », ce drame que nous avons vécu en est pour nous la démonstration évidente. Car un paragraphe nous a permis de mieux comprendre la psychologie de l'entourage, et de rectifier notre interprétation de l'attitude du mari et des proches.

« Un individu conscient d'être l'objet d'un maléfice est intimement persuadé, par les plus solennelles traditions de son groupe, qu'il est condamné ; parents et amis partagent cette attitude. On se conduit à son égard comme s'il était non seulement déjà mort, mais source de danger pour tout son entourage ; à chaque occasion, par toutes ses conduites, le corps social suggère la mort de la malheureuse victime, qui ne prétend plus échapper à ce qu'elle considère comme son inéluctable destin ».

A la lecture de ce texte, et connaissant bien les protagonistes

du drame, il nous a semblé que la foi de la femme envoûtée n'avait pas été assez forte, en l'absence des garants officiels du Dieu auquel elle avait eu recours, pour s'opposer victorieusement à la conviction générale des siens, qu'elle était perdue. L'attitude de son mari, que nous avons prise pour une vraie repentance était plus probablement, ou au moins en plus grande part, dictée par la peur d'être l'objet d'une vengeance de sa femme une fois défunte ; son comportement, dans la suite, a relevé bien plus de l'endurcissement que du regret d'une conduite qui resta déplorable. Enfin, le recours aux sorciers avait très probablement pour but, non d'assurer la guérison de la malade, mais de conjurer le danger qu'elle faisait, en tant qu'envoûtée, courir à la famille.

Frédéric et Simone BRISSAUD.

CHANSONS DE COMPAGNONS

recueillies en Ariège Orientale

LE TOUR DE FRANCE D'UN COMPAGNON

Commançant mon voyage à Paris, donc que je passe le chemin d'Orléans, Amboise, Tours en Touraine — sont tous arrangés de même — (Nantes et La Rochelle aussi) (bis).

Rochefort, je suis Saintes — à Pau j'ai pris ma feinte — et Blaye m'embarquant — le bon vent qui nous pousse — tout droit au Château-Rouge — arrivant à Bordeaux — (descendant de bateau) (bis).

En entrant dans la ville — j'ai rencontré trois filles — qui vont se promener — tout droit à Château-Trompette — où l'on voit ces coquettes — qui jouent le rappel — (il n'y a rien de si beau) (bis).

Je m'approche de la plus belle — je lui conte mes peines — mes peines et mes tourments — l'on me dit : « garçon d'Ombille — veux-tu faire un tour en ville — ce soir tu reviendras — (avec moi tu coucheras) (bis).

Toulouse est grande et belle — mais elle n'est pas renommée — pour nos compagnons passant — ceux qui en sont la cause — ce sont ces carmagnoles — qu'on danse au jour de l'an — (Moissac et Montauban) (bis).

Carcassonne et Narbonne — ne sont que des villes bonnes — pour aller à Béziers — Pézénas petite ville — il n'y a pas de jolies filles — comme dans Montpellier — (il ne faut pas s'y marier) (bis).

De Nîmes pars bien vite — c'est pour aller plus vite — à Beaucaire et Tarascon — Beaucaire est en France — Aix en avant est en Provence — (Toulon en Barbarie) (bis).

Antibes six cents diables — où veux-tu donc que je passe — pour me rendre à Paris ? — Lyon, Mâcon, Dijon, Auxerre — sans plus attendre — me voilà dans Paris — (voilà mon tour fini) (bis).

En entrant dans la ville — la rue de Saint-Denis — rencontre un de mes camarades — parlant du Tour de France — car six cents lieues il y a — (pour moi, n'y reviens pas) (bis).

Recueilli en 1926 auprès de M. Julien Rouzeaud dit Panet, âgé alors de 75 ans, Compagnon Menuisier, demeurant à Dun (Ariège).

LE CHANT DU TOUR DE FRANCE

I

Quand je suis parti de mon lieu de naissance,
Chers compagnons, j'avais l'espoir flatteur
De parvenir, faisant mon tour de France,
Au rang brillant de compagnon d'honneur.
Faisant mes adieux à mes amis, à mon père,
Je pris mon bâton, sacs et flacons
Me dirigeant pour voir Toulon.
Dirigeant mes pas, disant tout bas : que vais-je faire ?
Je vais sur le champ pour être un jour vrai « dévorant ».
Dans ce pays je commence à connaître
Qu'il me fallait pour porter un tel nom
Etre discret et savoir me soumettre
Aux sages lois de tout vrai Compagnon.
De ces sentiments je fis serment d'être fidèle
Et de ces aveux je veux toujours suivre les vœux.
Car sur le Tour que l'on nomme le Tour fidèle
Il faut en tout temps éviter les affreux penchants.

II

Enfin, vidant ma dernière bouteille
Mes adieux faits, je partis à l'instant
En dirigeant ma marche sur Marseille
Sète et Tarascon, sous l'horizon, montrent leurs fronts.
Lunel, Montpellier sera toujours l'objet antique
Ainsi que Pézénas et Béziers.
Enfin je vois la ville de Narbonne
Son beau climat, son ciel et son séjour.
Bientôt après je trouve Carcassonne
Très agréable pour ses alentours.
Castelnaudary, charmant pays, je t'abandonne
Sans aucun espoir de te revoir. Adieu ! Bonsoir !
Toulouse, à la fois, bientôt je vois places et colonnes.
Bientôt sur Agen mes pas se guident.
Salut Bordeaux ! Salut ville charmante
Ainsi que tes enfants bordelais
Loin de t'habiter, il faut se séparer...

*Recueilli en 1950 auprès de M. Pidoux dit Ferrocas, alors âgé
de 90 ans, compagnon forgeron, demeurant à Bélesta (Ariège).*

CHANSON DE COMPAGNON

Les ouvriers sur le Tour de France
Ne trouvent pas toujours le vrai bonheur.
Moi, pour ma part, j'en donne l'assurance,
Plus d'une fois j'ai trouvé le malheur !
Pendant l'hiver, il nous faut du courage,
Car sans le sou, souvent nous voyageons.

Deux ou trois mois nous sommes sans ouvrage
Et du crédit bien souvent nous manquons.
Dans chaque ville nous avons une « mère »
Qui est pour nous un bien triste soutien.
En arrivant elle nous fait la fière
Et du quignon pour celui qui n'a rien.
Puis elle nous dit : « Pays, vous connaissez l'usage
C'est de partir quand on n'a pas le sous ! »
A son bâton l'on remet son bagage
Pour s'en aller, hélas ! sans savoir où ?
Après ce temps arrivent les gendarmes
Avec audace inspecter nos haillons.
Fraternité ! viens essayer nos larmes
Et que nos pleurs deviennent des chansons.

Vous, jeunes gens, tout remplis de courage,
Cette chanson ne doit pas vous effrayer.
Allez faire un tour ! Allez faire un voyage !
C'est le moyen de se faire ouvrier.

Recueilli en 1950 auprès de M. Pidoux dit Ferrocas, âgé alors de 90 ans, compagnon forgeron, demeurant à Bélesta (Ariège).

ADIEUX D'UN COMPAGNON

I

C'en est donc fait, amis ! Je vais mourir.
Déjà mon sang se glace dans mes veines.
Après de moi que l'on fasse venir
Ce fils chéri, ce cher enfant que j'aime.
« Objet chéri de mes premiers amours
De ton père écoute les remontrances.
Que dans ton cœur le désir soit un jour
De parvenir, comme moi, pour toujours
Compagnon sur le Tour de France. »

II

Et toi, ma canne, appui de mes vieux ans
Depuis longtemps tu suis toujours mes traces.
Te souviens-tu, qu'un jour, sur le champ
Tu dispersas une foule de lâches ?
En ce temps-là mon bras était nerveux.
Je te portais avec toute assurance.
Cher Compagnon reçois les tendres aveux
D'un Compagnon du Tour de France.

Recueilli en 1950 auprès de M. Pidoux dit Ferrocas, âgé alors de 90 ans, compagnon forgeron, demeurant à Bélesta (Ariège).

Monsieur Pidoux possédait encore sa canne.

Raymonde TRICOIRE.

BIBLIOGRAPHIE

R. CHRISTINGER et W. BORGEAUD : **Mythologie de la Suisse ancienne**. Préface d'Evelyne Lot-Falk. Librairie de l'Université Georg. Genève, 1963, 140 p., 8 planches se décomposant en 20 figures.

Nous saluons ici la parution de cet excellent travail publié sous les auspices du Musée et de l'Institut d'Ethnographie de Genève. Un ethnographe, R. Christinger, et un helléniste, spécialiste de grammaire comparée indo-européenne, W. Borgeaud, ont essayé « de saisir, si possible, les croyances des habitants de la Suisse avant la période romaine ». Dans sa préface, Evelyne Lot-Falk situe exactement le problème : « On ne prétend pas nous restituer de l'ancienne mythologie suisse une image complète ni définitive. Nous comprenons en tout cas que la Suisse, refuge de traditions, carrefour de civilisations, s'intègre dans le vaste ensemble indo-européen dont les composants celtes, germains, gréco-romains..., solidaires les uns des autres, héritiers d'un patrimoine commun, ont réinterprété, revalorisé les éléments. Rapprochés les uns des autres ceux-ci révéleront sans doute beaucoup encore, à condition d'opérer avec toutes les précautions nécessaires. Maniée avec prudence, l'étude comparative fournit une clé, qui ouvrira à l'avenir encore bien des portes ». Ce travail, ardu et délicat, est circonscrit autour de cinq études fondamentales s'adressant aux sujets suivants : les Confréries de Jeunes Gens, les Jumeaux Divins, Artio la Dame aux Ours, Epona, le Dieu Lug. Les auteurs passent minutieusement en revue toutes les connaissances archéo- et ethno-sociologiques sur les thèmes abordés, le tout étayé par des notes très détaillées et bourrées de discussions constituant à elles seules de véritables études complémentaires au développement principal. De très bonnes planches illustrent ce volume.

J. Guilaine.

Paul CAYLA : **Dictionnaire des institutions, des coutumes et de la langue en usage dans quelques pays de Languedoc, de 1535 à 1648**. Montpellier. P. Dehan. 1964.

Un gros livre vient de paraître. Son auteur : un collaborateur de notre Revue, le regretté Docteur Paul Cayla. Cet ouvrage posthume est publié sous le patronage de la Faculté des Lettres et des Sciences humaines de Montpellier, de la Société des Arts et Sciences de Carcassonne, de la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude, de la Commission archéologique de Narbonne. Le nom

de l'auteur et un tel perrainage peuvent, je crois, me dispenser d'en souligner la valeur ; aussi, je me contenterai d'attirer l'attention des érudits ou des simples amateurs d'histoire et d'ethnographie méridionale sur cet incomparable instrument de travail.

Dans la préface, Monsieur le Doyen Pierre Jourda, de la Faculté des Lettres et Sciences humaines de Montpellier, présente le « curriculum vitæ » du D^r Cayla et l'œuvre du Secrétaire perpétuel de la Société des Arts et des Sciences de Carcassonne. Ce dictionnaire en est le digne couronnement.

Pendant de longues années, le docteur Cayla, qui avait étudié la paléographie avec le maître Joseph Poux, a minutieusement dépouillé les minutiers des notaires. Grâce à sa profonde connaissance du latin, du bas-latin, de la langue romane et des dialectes d'oc, il a pu dresser ce monument d'érudition. Ainsi que son titre l'indique, cet ouvrage n'est pas seulement un dictionnaire de la langue des pays audois depuis l'ordonnance de Villers-Cotterets (1539) à la fin du règne de Louis XIII (1643), il donne aussi de très nombreux renseignements sur la vie de nos régions pendant cette période longue de plus d'un siècle.

Feuilletons au hasard : la définition de mots tels que assiette, consul, enseignement, morte-payé, etc..., donne lieu à de véritables études sur ces institutions ou sur le droit féodal (agrier, albergue, champart, empieux, équivalent...). Avec draps, froment, huile, exploitation agricole, pastel, vin... nous avons des documents de première main concernant l'économie du pays ; les anciennes coutumes revivent avec bâton planté, gasailhe, porcayrage... Les outils (dental, mail, rabassier...), les costumes (jacouty...) sont décrits ; les métiers (blancher, filandière, maselier, pareur, regratier, retorsseur...) ne sont pas oubliés.

Ces quelques exemples montrent la richesse de la matière de ce dictionnaire qui s'adresse à la fois, ainsi que le dit M. le Doyen Jourda « aux philosophes et aux historiens de la langue, aux sociologues, à tous les historiens ». Les lecteurs de « Folklore » doivent lui réserver une place de choix sur les rayons de leur bibliothèque car il leur rendra d'incalculables services.

Urbain Gibert.

Arts et Traditions Populaires. XII^e année, n^o 1 - Janvier-Mars 1964. Editions G.P. Maisonneuve et Larose, Paris.

Ce volume, qui entame l'année 1964, ne le cède en rien aux précédents depuis que la maison d'édition G.P. Maisonneuve et Larose a été chargée des publications de la Société d'Ethnographie française et l'on peut espérer que l'année 1965 verra disparaître leur retard.

On trouve, dans ce numéro, une étude sur « **la danse traditionnelle à Saint-Nicolas de Véroce (Haute-Savoie)** », résultat d'une enquête menée sur place par Hélène GUILCHER, qui peut servir de modèle pour tout autre genre de danse de n'importe quelle région de France et d'ailleurs. Nous y apprenons qu'à part deux catégories de danses particulières : **les Montferlines** d'origine italienne et **les Carmes** de provenance incertaine, toutes les danses étudiées dans ce coin des Alpes, se rattachent à une source unique : **la contredanse** française, ou, si l'on préfère, **le quadrille**, ce qui implique une origine urbaine et un transfert vers le village où ce genre de danse a éliminé et supplanté le fonds ancien. Cette simple indication suffira au spécialiste de la chorégraphie populaire pour mesurer tout l'intérêt du travail d'Hélène Guilcher.

Quant à Jean-Marie Guilcher, le compte rendu de ses deux thèses pour le doctorat ès-lettres : « **La tradition populaire de danse en Basse-Bretagne** » (Thèse principale) et « **La contredanse française. Ses origines, son évolution** » (Thèse complémentaire, apportent à l'histoire de la danse une contribution exceptionnelle qui dépasse le cadre choisi (la Bretagne) et son folklore.

Fort intéressante aussi est l'étude de Charles Marcel-Robillard consacrée aux « **Forges et Forgerons du pays Chartrain** », illustrée de forts beaux documents iconographiques : dessins d'outillage et photographies de girouettes et d'enseignes de boutiques rurales.

Notons enfin les comptes rendus critiques et les rubriques habituelles qui accroissent encore l'intérêt de cette revue, dont il faut louer la haute tenue et la valeur scientifique et documentaire.

M. L.A. Louis.

P. DELARUE et M.-L. TENÈZE : **Le conte populaire français**, II. G.P. Maisonneuse et Taroze, Paris, 1965.

Les folkloristes attendaient avec impatience la parution du tome II de cet ouvrage où se continue l'œuvre du regretté Paul Delarue. Conçu sur le même plan que le tome I, utilisant la méthode et les notes du grand spécialiste du conte, ce gros livre, élaboré et mis au point avec beaucoup de science par M^{me} Ténèze, est le plus précieux des instruments de travail existant en Europe sur cette matière. Il poursuit et termine l'examen des **Contes merveilleux** (du conte-type 400 au conte-type 725), c'est-à-dire de ce qui représente peut-être la partie la plus intéressante de notre littérature orale.

Dans son introduction, M^{me} Ténèze souligne avec raison que la France, « en ce qui concerne la littérature orale se trouve au

point de convergence de domaines aussi différents que le sont le domaine méditerranéen et le domaine nordique ». Il appartiendrait, me semble-t-il, tout spécialement aux folkloristes méridionaux d'orienter leurs recherches, sans chauvinisme, sans nationalisme mal compris, vers les thèmes — ils sont encore à déterminer — qui appartiendraient en propre à la zone méditerranéenne, ou s'y affirmeraient avec plus de fréquence et de densité. Sur des points plus particuliers, l'effort comparatiste gagnerait à se modeler parfois sur les travaux concernant les arts plastiques populaires : je pense tout spécialement aux rapports existant entre les thèmes plastiques des régions influencées par le Bogomilisme et ceux des pays où le Catharisme a été prédominant. Il y a sûrement dans le conte populaire, **un complexe spécifique occitano-bogomile**. Dans tous les cas, il serait utile et peut-être fécond de voir la chose de plus près.

René Nelli.

Studies in Indian Folk-Culture ; Indian Publications Calcutta, India, 1964.

Diverses études sur la culture, les arts, la littérature populaire de l'Inde.

Folk-Lore research in India, introduction de Sankar Sen Gupta. Comptes rendus de la Société Indienne de Folklore. (Indian Publications, Calcutta, India, 1964).

Rain in Indian Life and Lore, par Sankar Sen Gupta. (Indian Publ. Calcutta, India, 1963).

La pluie dans la vie et les traditions de l'Inde. Nombreuses illustrations.

René Nelli.

Charles JOISTEN : **Contes populaires de l'Ariège**.

Collection documentaire de Folklore de tous les pays. Volume 7. Editions G.P. Maisonneuve et Larose, Paris, 1965.

Cette collection qui contient la plupart des ouvrages de Claude Seignolle, vient de s'enrichir d'un ouvrage de Charles Joisten, consacré aux **Contes populaires de l'Ariège**, dont certains ont déjà été publiés par l'estimable revue carcaissonnaise « **Folklore** », revue d'Ethnographie Méridionale.

Les contes ariégeois de Ch. Joisten ont été recueillis au cours de diverses enquêtes effectuées dans des conditions variées et pittoresques, mais toujours directes. Le style et la syntaxe parfois malhabiles, sinon naïfs des informateurs ont été conservés par l'auteur qui a sacrifié délibérément la littérature à la forme populaire.

La très grande majorité de ces contes n'est pas spéciale à l'Ariège, mais se rattache à des contes-types de la classification internationale établie par Aarne et Thompson ou à ceux du Catalogue raisonné des versions de France et des pays d'Outre-Mer des Contes populaires français de Paul Delarue (publié également par la Maison d'Éditions G.P. Maisonneuve et Larose). Du reste, Ch. Joisten n'en fait pas mystère et, dans le dernier chapitre de son livre, intitulé « Commentaires sommaires », il rappelle pour chacun des contes qui font l'essentiel de son travail, le numéro du conte-type auquel il se rapporte, ainsi qu'un résumé sommaire des versions restées inédites.

Une bibliographie des recueils des contes ariégeois donne une idée précise de l'état d'avancement des études consacrées au folklore littéraire de cette région des Pyrénées, déjà prospectée avec bonheur par d'excellents folkloristes tels Adelin Moulis, Jean et Raymonde Tricoire, L. Lambert, Mathilde Mir et Fernande Delamplé et aussi, à la fin du siècle dernier, par Martial Sire.

Le livre de Ch. Joisten n'est donc pas un recueil banal de sornettes dépassées, mais un travail sérieux et sincère, plein de couleur locale, qui reflète parfaitement le milieu social des informateurs et révèle par mille détails leur psychologie paysanne.

M. L. A. LOUIS.

Michel GILLET
5, Rue de la Mairie
Bry-sur-Marne (Seine)

ENQUETE :

LES MAUX DE DENTS DANS LE FOLKLORE

Les questions posées servent d'aide-mémoire et guideront l'informateur vers des usages particuliers à sa commune. Si le remède ou la coutume a cessé, même depuis longtemps, il faut le signaler. Les documents fragmentaires ou incomplets ne sont pas à rejeter, ils sont souvent très utiles. En folklore rien n'étant ridicule, ni sujet à ironie, je vous demande de ne pas taire tel remède ou telle croyance vous paraissant ridicule.

- 1°) Connaissez-vous des remèdes populaires contre les divers maux de dents ? Lesquels ? Quelles causes attribue-t-on aux maux de dents ?
- 2°) Connaissez-vous des remèdes contre les convulsions des enfants dues à des accidents dentaires ? Lesquels ?
- 3°) Dans votre région, invoque-t-on un Saint particulier contre ces maux ? Ste Apolline, par exemple.
- 4°) Fait-on un pèlerinage pour obtenir la guérison des maux de dents ? Décrivez les diverses phases du pèlerinage. A une source, près d'une statue...
- 5°) Connaissez-vous des prières populaires faites pour demander la guérison des maux de dents ? A qui ? Dans quelles formes ?
- 6°) Connaissez-vous des guérisseurs pour les maux de dents ? Comment procèdent-ils ? Disent-ils des prières magiques ? Lesquelles ?
- 7°) Connaissez-vous des dictons sur les maux de dents ?
- 8°) Connaissez-vous des coutumes auxquelles donnent lieu la perte des premières dents ? La poussée de la première dent ?
- 9°) Existaient-ils autrefois (à quelle date les derniers) des arracheurs de dents qui opéraient les jours de marché, de foire ou certains autres jours déterminés dans votre commune ? Nom, âge de ces personnages. Décrire leur façon d'opérer. Exerçaient-ils un ou plusieurs autres métiers ? Lesquels ?

Les réponses, même fragmentaires, sont à adresser à :

Michel GILLET

5, Rue de la Mairie

Bry-sur-Marne (Seine).

1907

